



L'artisanat

Près de 160 000 salariés

Un salarié sur 7 travaille dans l'artisanat en Pays de la Loire



Présent sur l'ensemble du territoire national, l'artisanat participe largement aux dynamiques économiques territoriales, au service de la population, des entreprises et donc de l'économie locale. Les entreprises artisanales assurent des services de proximité et un lien social indispensable.

Au 1^{er} janvier 2023, **l'artisanat compte plus de 92 000 établissements en Pays de la Loire** et près de 160 000 salariés (14 % de l'emploi salarié de la région). Bien ancrées sur le territoire régional, 75,7 % des entreprises artisanales sont toujours en activité 3 ans après leur création, un résultat similaire à la moyenne des régions françaises (76 %). (source : CMA)

La construction représente 37 % des établissements de

l'artisanat

En Pays de la Loire, l'artisanat commercial et les services aux particuliers représentent 44,3 % des établissements, la construction (artisanat du bâtiment) 37,4 % et l'artisanat de production et services aux entreprises 18,3 %. Plus d'un quart des entreprises artisanales sont dirigées par des femmes (28,1 %).

Composé essentiellement de petites entreprises, le secteur de l'artisanat occupe une place privilégiée dans l'économie française. Présent dans les secteurs de l'alimentation, du bâtiment, de la production et des services, l'artisanat rassemble plus de 510 activités différentes, des plus traditionnelles (maçonnerie, menuiserie, boucherie, etc) aux plus actuelles (micro-électronique, son et image, génie climatique, etc).

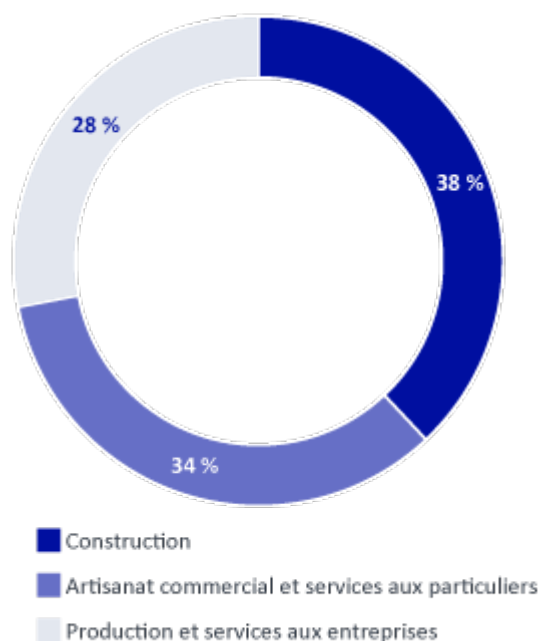


L'artisanat englobe également les services (mécanique, coiffure, confection, etc.) et la création artistique (céramique, bijouterie, arts graphiques, décoration). La transition écologique est aussi au cœur de l'activité artisanale : les métiers liés à l'éco-construction et à l'isolation, les technologies propres, le retraitement des déchets sont en plein essor.

28,4 % des apprentis de la région sont formés dans l'artisanat, souvent dans des entreprises de la construction (41,3 % des apprentis). *Source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire*

Les établissements, apprentis et salariés dans l'artisanat

Les salariés de l'artisanat par secteur



Source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Détail des secteurs :

- **Artisanat commercial et services aux particuliers** : alimentation, équipement de la personne, équipement de la maison, soins à la personne, loisirs et services divers, transport, automobile et motos
- **Construction** : gros œuvre et seconde œuvre
- **Production et services aux entreprises** : artisanat de production (machines et équipements, métallurgie et travail des métaux, agroalimentaire...) et services aux entreprises (activités graphiques, entretien et nettoyage...)

Qu'est-ce qu'une entreprise artisanale ?

Les entreprises artisanales se caractérisent par leur dimension et la nature de leur activité. Elles emploient dix salariés ou moins et doivent exercer une activité de production, de transformation, de réparation ou de prestation de service répertoriée dans le Répertoire des Métiers (source : CMA).